

TEMPLE SAINT-THÉODULE

Rénovation de l'église
de La Tour-de-Peilz



VILLE DE
LA TOUR-
DE-PEILZ

TEMPLE SAINT-THÉODULE

Rénovation de l'église de
La Tour-de-Peilz

Brochure réalisée à l'occasion de l'inauguration du Temple rénové

4 novembre 2017



PRÉFACE



« Dieu est ma tour et ma forteresse »

Telle est la devise de notre commune de La Tour-de-Peilz. Le Temple est ainsi intimement lié à la défense de la cité, puisqu'il a pour mur l'un des remparts du Bourg et que son clocher est édifié sur l'ancienne tour de garde de la porte nord.

En 1476, lors des guerres de Bourgogne, cette association du sacré et des armes fut insuffisante pour protéger notre ville ainsi que notre Temple de la mise à sac par la soldatesque du Haut-Simmental.

C'est en 1536, soit 19 ans après la Réforme et sous la première année de gouvernance bernoise, que le Temple fut affecté au culte protestant. Ayant épousé la Réforme, l'Arc lémanique genevois et vaudois devint, après la révocation de l'Edit de Nantes, en 1685, une terre d'accueil pour les Huguenots français.

Ainsi, certaines familles originaires de notre Commune sont des descendantes de réfugiés confessionnels. Pour elles, le Temple a une symbolique forte d'accueil et de paix.

Afin de fêter en 2017 le 500^e anniversaire de la Réforme, le Temple se devait, après de nombreuses rénovations au cours des siècles, de se présenter avec une allure digne de cet événement.

Avec cette rénovation, c'est chose faite. Les portes du Temple sont ouvertes. Bonne visite et imprégnez-vous avec respect de l'esprit des lieux. ■

Alain Grangier
Syndic de La Tour-de-Peilz



PRÉAMBULE

■ Monument incontournable au cœur de la ville de La Tour-de-Peilz, le temple Saint-Théodule n'est pas seulement un lieu de culte. Régulièrement, des événements et manifestations culturelles sont organisés en son sein et attirent spectateurs et visiteurs, indépendamment de leur confession.

A l'occasion de la célébration des 500 ans de la Réforme, la Municipalité a souhaité rénover l'édifice afin de lui redonner une apparence plus proche de celle de ses origines, mais aussi d'améliorer son confort et sa flexibilité d'usage. La réalisation de ce projet a nécessité l'adoption d'une approche globale et pragmatique, avec une fine pesée des choix et intérêts. Grâce à l'étroite collaboration de tous les partenaires durant les phases de préparation, de développement et de mise en œuvre du projet, les objectifs sont aujourd'hui atteints et le temple inauguré !

Pour autant, le défi n'était pas gagné d'avance, avec des délais courts, des axes d'intervention nombreux et un budget plafonné. La réussite de cette rénovation démontre que développement durable et patrimoine peuvent se conjuguer afin « de mieux articuler le temps présent des sociétés, à leur passé et leur avenir, dans une logique de transmission et de solidarité intergénérationnelle »¹.

Pour bien saisir les enjeux et mesures de ce nouveau chapitre de l'histoire de l'église de La Tour-de-Peilz, la présente brochure vous propose un petit retour sur l'histoire du monument suivi d'une présentation du projet de rénovation mené entre 2014 et 2017. ■

¹ Isabelle Garat, Maria Gravari-Barbas et Vincent Veschambre, « Préservation du patrimoine bâti et développement durable : une tautologie ? », *La ville et l'enjeu du Développement Durable*, Dossier 4/2005, Développement durable & territoires.

TABLE DES MATIÈRES

Partie 1 - UNE CHAPELLE, UNE ÉGLISE, UN TEMPLE, UNE HISTOIRE

INTRODUCTION.....	11
DES RESTAURATIONS SUCCESSIVES.....	13
Reconstruction, rénovations et transformations.....	13
Rénovation de 1792-1796.....	14
Rénovation de 1961.....	15
Remplacement des orgues.....	17

Partie 2 - RÉNOVATION 2014-2017

APPROCHE DU MAÎTRE D'OUVRAGE.....	21
Pourquoi entreprendre une nouvelle restauration ?.....	21
Le déroulement du projet.....	21
Une démarche empreinte de sensibilité.....	22
Un projet sobre, à tous niveaux.....	22
Le plus pour les usagers.....	23
La réussite d'une équipe.....	23
PROJET ARCHITECTURAL.....	25
Le projet de restauration.....	25
La cohérence architecturale.....	25
Le chantier.....	26
CONCLUSION ET REMERCIEMENTS.....	25

Partie 1

UNE CHAPELLE, UNE ÉGLISE, UN TEMPLE, UNE HISTOIRE



Les écoliers de La Tour-de-Peilz et leurs maîtres célèbrent les promotions. L'école est tout près, dans l'antique enceinte. Les trois étapes de la construction du clocher apparaissent très nettement : d'abord la tour de garde primitive surplombant une des portes de la ville, puis l'étage des cloches, magnifiquement ajouré et enfin la pyramide terminale en forme d'octogone, avec ses lucarnes typiques des clochers du Chablais.

Longtemps, on l'a estimée plus ancienne. Pourtant, la chapelle Saint-Théodule semble avoir été construite au début du XIV^e siècle, dans le prolongement des travaux de fortification de la nouvelle cité de La Tour-de-Peilz. Le caractère médiéval du bâtiment se caractérise par son adossement aux anciens remparts et par la construction du clocher sur la porte nord de l'enceinte. L'entrée, sous les arcades, conserve aujourd'hui encore sa fonction de passage. Rapidement, la chapelle devient une église, avec la construction du chœur et de la nef, mais restera rattachée à l'église Saint-Martin à Vevey jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

La conquête du pays vaudois par les Bernois, en 1536, marque un tournant dans l'histoire du monument. Celui-ci devient temple et accueille désormais les cultes protestants. Les conséquences de la Réforme ne s'expriment pas seulement dans le changement de confession des fidèles, des éléments architecturaux ayant été ajoutés ou sensiblement modifiés, tels que la nef ou les galeries à colonnades sur trois côtés, pour donner à l'édifice un caractère résolument protestant.

Aujourd'hui, l'église de La Tour-de-Peilz occupe une place importante dans la vie sociale de la cité en accueillant, outre les activités culturelles, divers concerts et autres événements. Située en bordure de la place des Anciens-Fossés réaménagée en 2015, elle fait le lien avec la place du Temple au sud et est entourée de commerces et de bâtiments publics.

Redonner du lustre et mettre en valeur l'édifice bénéficie non seulement à ceux qui le fréquentent, mais aussi aux piétons et autres usagers. Ces derniers pourront ainsi poser un regard neuf sur ce monument rénové et classé au patrimoine cantonal. ■



■ Mais qui est saint Théodule ?

A l'aube du XIV^e siècle, une autorisation fut donnée par le pape Clément V au comte de Savoie Amédée V de construire une chapelle portant le nom de St-Théodule.

Originaire d'Orient, Théodule fut envoyé en terres alpines vers 1350, afin de christianniser ses habitants pour le compte de l'Empire romain d'Occident. Connu aussi sous le nom de Théodore d'Octodure, il fut le premier évêque du Valais et érigea un sanctuaire en mémoire du massacre de la légion thébaine, un édifice qui deviendra plus tard l'abbaye de Saint-Maurice. Grand voyageur, il se rendit en Italie à de nombreuses reprises en empruntant le col qui porte aujourd'hui son nom.

Fêté les 16 août et 14 septembre, il est le saint patron des vigneron, celui qui protège les précieux ceps de la grêle et du gel. Les légendes autour du personnage fleurissent, mais toutes s'accordent sur le fait que saint Théodule serait à l'origine de la vigne du vieux pays. Dans l'imagerie populaire, il est souvent représenté se tenant au côté d'une cloche, une grappe de raisin à la main et avec le diable jamais très loin. Voici pourquoi :

Extrait de *Valais Libre*

« Saint Théodule étant à Rome, le Saint-Père lui fit présent d'une cloche et de sarments. Ce fut la première cloche du Valais, une jolie cloche au son argenté, comme est la cloche d'argent de Saint-Pierre. Sur le chemin du retour, Saint Théodule, arrivé au-dessus du Valais, se débarrassa à plusieurs endroits de ses sarments. Les gens les ramassèrent et les plantèrent, ce qui, selon la légende, donna le vignoble valaisan, avec les vignes du Païen. La légende dit aussi que saint Théodule fut conduit par un diable à qui il devait une âme en récompense de son aide durant le voyage. Le saint réussit, grâce à la complicité d'un coq sédunois, à déjouer les plans du diabolin. »

Si les divers récits existants sont forcément teintés de mysticisme, les objets évoqués semblent, par contre, bel et bien avoir existé. La cloche a longtemps sonné au clocher de l'église de Sion avant de se fendre, et les pieds de vigne, vraisemblablement ramenés d'Italie, ont été plantés dans différentes vallées. Par contre, nul ne sait si le coq a fini décoré ou mijoté dans une bonne sauce au vin !

■ Reconstruction, rénovations et transformations

L'église de la Tour-de-Peilz a subi de nombreuses transformations ainsi que des agrandissements successifs depuis sa première édification. Chapelle puis église et enfin temple, ces mutations s'expriment aujourd'hui encore dans l'architecture de l'édifice.

Avant le XVII^e siècle, l'histoire de l'édifice réserve plusieurs zones d'ombre. Certains événements peuvent néanmoins être datés avec certitude, tels que le premier projet de rénovation, en 1476, suite au pillage et à l'incendie de la ville par les troupes confédérées venues du Haut Simmental.

Ensuite, l'église n'a fait l'objet que de légères interventions ciblées, visant à rénover certaines parties de l'édifice ou à ajouter certains éléments. Une horloge est ainsi installée en 1636, le plancher remplacé en 1720, quatre

grandes baies sont percées sur la façade sud et des galeries intérieures sont construites entre 1740 et 1750.

Les deux épisodes importants de rénovation ont eu lieu à la fin du XVIII^e siècle et au milieu du XX^e siècle. Le premier visa à accentuer le caractère sobre et protestant de l'édifice, le second à renforcer son caractère médiéval en imposant un style gothique. Dans les deux projets, le parti pris est assumé, les interventions sont nombreuses et radicales. Résolument différents à bien des égards, ils ont fait de l'église de La Tour-de-Peilz un édifice où différents courants et choix architecturaux s'expriment et se juxtaposent.

Les enjeux et interventions de ces deux chapitres clefs de l'histoire du monument sont décrits ci-après. ■



Axonométrie de La Tour-de-Peilz en 1764.



En 1899, un grand verger communal joutait encore l'église. Faisant les frais d'une forte croissance urbaine et démographique, il fut sacrifié quelques années plus tard au profit d'immeubles et de la place des Anciens-Fossés.

I Remplacement des orgues

A cause d'un système peu fiable de transmission pneumatique, l'orgue installé durant la rénovation de 1961 a rapidement manifesté des signes d'usure prématurée.

En 1991, les responsables communaux et paroissiaux optent pour un instrument neuf et entièrement mécanique comprenant une réutilisation optimale du matériel sonore.

La création du nouvel instrument est confiée à la Manufacture d'orgues Jean-François Mingot et les autres travaux (buffet et peinture) à des artisans veveysans. ■



I Trame historique

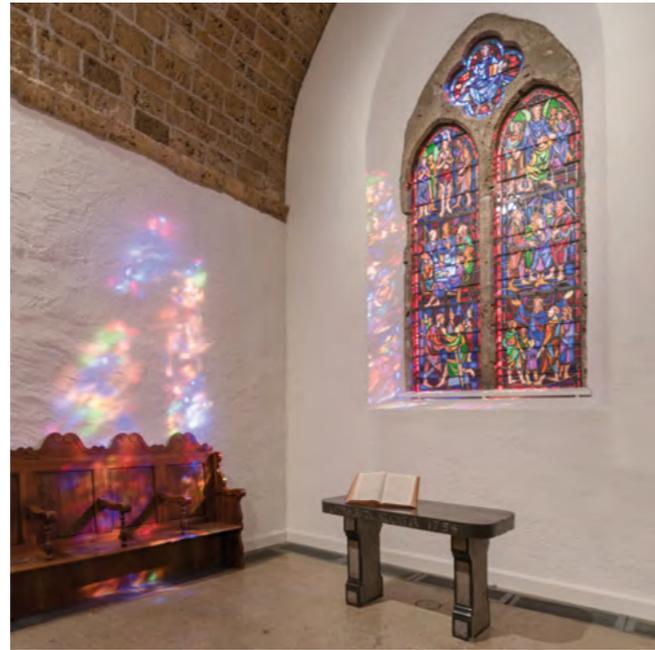
	1300	1400	1500	1600	1700	1800	1900	2000
HISTOIRE	<ul style="list-style-type: none"> 1282 Franchise de la ville par Philippe 1^{er} de Savoie 1288-1294 Edification des remparts et aménagement des fossés 		<ul style="list-style-type: none"> 8 juin 1476 Pillage de la ville par les troupes confédérées 	<ul style="list-style-type: none"> 1517-1614 Réforme protestante 1536 Intégration de la ville dans le bailliage de Chillon 	<ul style="list-style-type: none"> 1642 Création de la châtellenie de La Tour-de-Peilz 	<ul style="list-style-type: none"> 1783 La Tour-de-Peilz devient une paroisse indépendante 	<ul style="list-style-type: none"> Milieu XIX^e Suppression des derniers murs d'enceinte 	<ul style="list-style-type: none"> 1900 Création de la place des Anciens-Fossés 1979 Rachat du château par la Commune
BÂTIMENT	<ul style="list-style-type: none"> 1307 Autorisation donnée par le Pape Clément V de construire une chapelle 		<ul style="list-style-type: none"> 8 juin 1476 Incendie de l'église 	<ul style="list-style-type: none"> 1536 Restauration et affectation de la chapelle au culte protestant 		<ul style="list-style-type: none"> 1792-1796 Grande restauration 	<ul style="list-style-type: none"> 1900 Classement du chœur et du clocher au patrimoine historique 	<ul style="list-style-type: none"> 1961 Rénovation
ARCHITECTURE		<ul style="list-style-type: none"> Début XIV^e Construction du chœur et de la nef 		<ul style="list-style-type: none"> 1636 Installation d'une horloge sur le clocher 	<ul style="list-style-type: none"> 1693 Coupes de communion offertes par Emmanuel Blevet ayant reçu la bourgeoisie de la ville 1710-1734 Chaire menuisée, remplacement du parquet et de la table de communion 1740 Percement des quatre grandes baies et construction de la galerie ouest 	<ul style="list-style-type: none"> 1845 Fonte des deux cloches pour en couler trois nouvelles 	<ul style="list-style-type: none"> 1901 Pose du 1^{er} orgue 1933 Chauffage électrique 	<ul style="list-style-type: none"> 1961 Nouvelles orgues 1991 Changement d'orgues

Les vitraux

« Lorsque le problème des vitraux de l'église de La Tour-de-Peilz m'a été posé et les sujets à traiter définis, j'ai cherché à arrêter le parti de la lumière et celui de la couleur, pour établir un ensemble cohérent, axé sur le grand vitrail du chœur.

Car avant d'être une suite d'illustrations bibliques, les vitraux doivent créer un climat particulier de couleurs et de lumière ; magie de cette lumière qui fait vivre ces merveilleux verres de couleurs. Les sujets que je devais incorporer à chaque fenêtre ont été prétexte à une composition de masses et de rythmes, qui tient compte de la dimension des ouvertures, de leur situation et du caractère architectural de l'église ».

J.P. Kaiser (tirée de « L'église de La Tour de Peilz », 1961)



Partie 2

RÉNOVATION
2014-2017



APPROCHE DU MAÎTRE D'OUVRAGE

■ Pourquoi entreprendre une nouvelle restauration ?

La dernière rénovation du temple a été réalisée par les architectes Jaccottet, Burnat et Nicati, il y a plus de cinquante ans. Lourde et marquée du sceau de son époque, cette intervention a fortement modifié certains éléments patrimoniaux et traité quelques parties d'ouvrages avec des matériaux modernes (résines pour le colmatage de la flèche, crépis ciments). Or, au fil des ans, ces derniers ont malencontreusement généré des altérations sur des parties de l'enveloppe du bâtiment dont l'état général s'est progressivement dégradé. De plus, à l'intérieur du bâtiment, plusieurs éléments détériorés et la vétusté de certains équipements demandaient une intervention ciblée et différenciée (rénovation ou remplacement). Enfin, des carences d'usage avaient été relevées par les utilisateurs.

Au vu de l'état général du bâtiment, et saisissant la perspective de la célébration des 500 ans de la Réforme, la commune de La Tour-de-Peilz a décidé d'entreprendre la rénovation de l'édifice.■

■ Le déroulement du projet

Dans un premier temps, le Service domaines & bâtiments a mandaté le bureau d'architectes Pont 12 à Lausanne, pour analyser l'état de l'édifice. Cette étude, menée en 2014, a permis de définir le périmètre d'intervention, les différentes mesures à prendre et leur degré de priorité.

Sur la base de ce diagnostic, divers spécialistes (physicien du bâtiment, ingénieur civil, archéologue, ingénieur en protection incendie, etc.) ont ensuite apporté leur contribution dans le cadre de l'étude de faisabilité produite en 2015. Cette dernière a constitué la véritable base de travail pour le développement du projet de rénovation.

En juin 2016, le crédit d'étude a été accordé par le Conseil communal, ce qui a permis de préciser l'ampleur du projet de rénovation et de fixer les priorités du maître d'ouvrage, à savoir réaliser un rafraîchissement équilibré et durable de l'ensemble du bâtiment, tout en couvrant l'essentiel du programme des travaux envisagés lors des études préalables.



Le choix de l'architecte s'est fait au travers d'un appel d'offre public sur invitation. Sur la base des dossiers déposés, c'est le bureau Graf & Rouault SàRL, au bénéfice d'une expérience reconnue dans le domaine de la restauration d'édifices historiques, tels que le château de Chillon et le château d'Aigle, qui s'est vu attribuer, en août 2016, la réalisation des études approfondies et la conduite des travaux de rénovation. Le projet a été soumis à l'autorité cantonale (Monuments et sites) qui en a approuvé les principes.

Les travaux ont débuté le 27 février 2017 et se sont achevés quelques jours avant la célébration de la Réforme. Le pari a été tenu, les modifications prévues ayant été apportées au Temple dans le respect patrimonial de l'édifice, du délai imparti et de l'enveloppe budgétaire allouée.■

■ Une démarche empreinte de sensibilité

Pour réussir à atteindre cet objectif général ambitieux, le choix de la méthode de travail a été décisif. Il s'agissait de cibler les mesures visant à conserver l'édifice dans la durée, lui redonner une allure correspondant à son expression architecturale identitaire, mais aussi améliorer le confort d'usage et diminuer sa consommation énergétique. Un projet à plusieurs facettes, dont la conception et la réalisation ont nécessité dialogue et concertation de la part de l'ensemble des partenaires.■

■ Un projet sobre, à tous les niveaux

Les interventions extérieures et intérieures valorisent l'édifice en tant que monument de référence, sans être ostentatoires. Le maître d'ouvrage a choisi de revenir à une expression plus ancienne du bâtiment en utilisant des matériaux de construction simples (mortier à la chaux, peinture au silicate) offrant une meilleure per-



méabilité de l'enveloppe. Les choix qui ont guidé cette rénovation douce sont accompagnés de touches contemporaines, tels un nouvel éclairage ou des balustrades en claustra pour mener aux galeries.

Cette sobriété se décline également au niveau environnemental, étant donné que le projet fait la part belle à la réutilisation. En effet, le mobilier, les menuiseries, les sols, les parois et les vitraux n'ont pas été remplacés mais restaurés et mis en valeur. En outre, les combles ont été fortement isolés afin de réduire drastiquement la consommation énergétique du bâtiment. En adéquation avec l'usage sporadique de ce dernier et sa faible inertie thermique, le chauffage électrique a été intégralement remplacé et muni d'une régulation performante améliorant ainsi le confort thermique à l'intérieur de l'édifice.■

■ Le plus pour les usagers

Profitant des travaux, plusieurs demandes formulées par les usagers ont pu être intégrées avec finesse et discrétion. Par exemple, un nouveau dispositif améliore sensiblement le confort auditif dans l'ensemble de la nef et des galeries, y compris pour les malentendants. Renouvelé, l'éclairage offre une meilleure diffusion de la lumière et le repositionnement des lustres contemporains suspendus à la voûte permet de dégager la vue sur le parterre et le chœur depuis la galerie. Enfin, certains équipements de sécurité ont été mis aux normes et les quelques améliorations de l'agencement mobilier facilitent désormais l'accueil de concerts et les déménagements temporaires.■

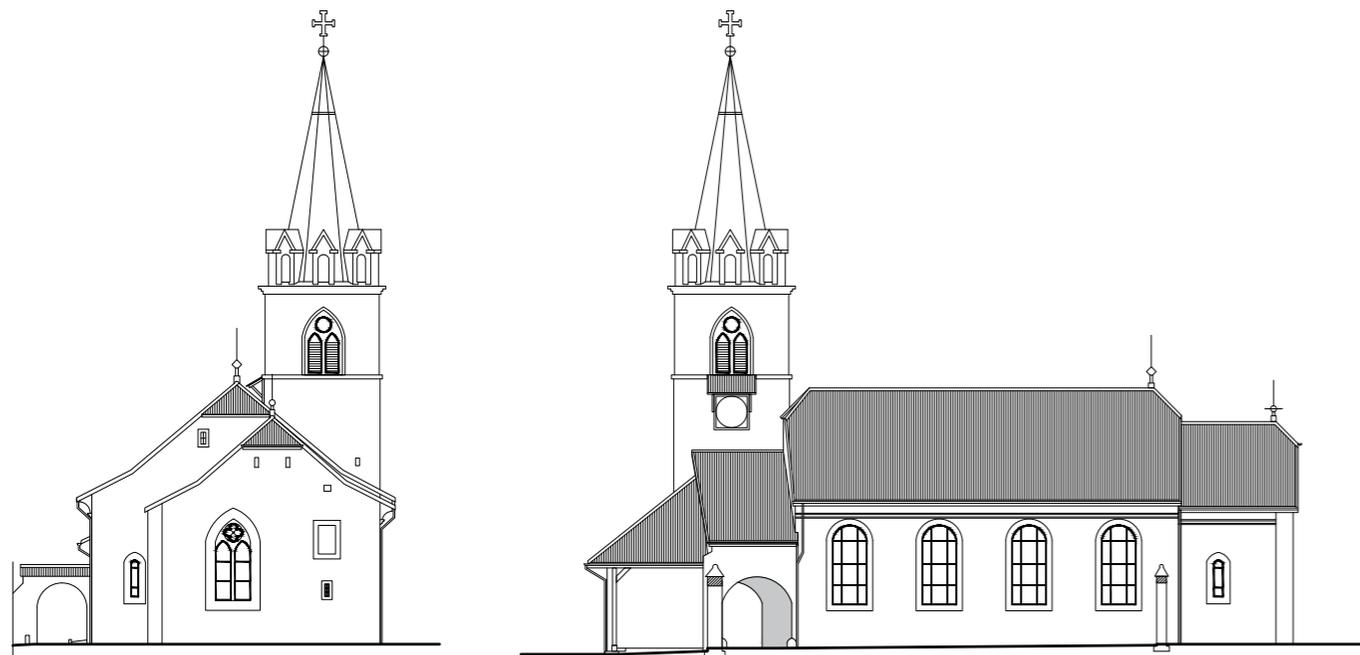
■ La réussite d'une équipe

Une étroite collaboration entre les représentants du maître d'ouvrage, l'architecte, les mandataires spécialisés, le délégué des Monuments et sites ainsi que les

entreprises a permis, tout au long des interventions, d'affiner les choix et méthodes de mise en œuvre pour redonner une expression lumineuse et sobre à l'ensemble de la bâtisse.

Les études, le développement du projet et le chantier se sont déroulés dans un climat serein, agréable et constructif. Cela transparait dans l'harmonie et la réussite de cette rénovation, exemplaires à bien des égards.■





LISTE DES INTERVENANTS

Maître d'ouvrage

Ville de La Tour-de-Peilz - Service domaines & bâtiments

Mandataires

Architecte : graf + rouault architectes sàrl, Lausanne

Ingénieur GC : Marc Jeannet, Moiry

Ingénieur CV : Enerconseils SA, Vevey

Ingénieur E : Force E, la Tour-de-Peilz

Conservateur-restaurateur : Atelier St-Dismas, Lully

Expert crépi : Roger Simond, Tannay

Entreprises

Echafaudages : Richard & Fils SA, Vevey

Maçonnerie : C. Pousaz SA, Vevey

Charpente : AM Charpente SA, Blonay

Couverture, ferblanterie : B. Schnider SA, Montreux

Taille des pierres : Lachat & Fils SA, Biolley-Orjullaz

Electricité : Mérinat SA, Vevey

Technique d'église : Muribaer AG, Büron

Plâtrerie, peinture : J. Fasero sàrl, Montreux

Sablage : Specibois, Ardon

Menuiserie : Baer SA, Vevey

Marbrerie : Smanio SA, Vevey

Parquets : Jean-Michel Siegfried, Corseaux

Serrurerie : Jo Metal, La Tour-de-Peilz

Vitraux : Delanoë Studio Glas, Palézieux

Nettoyage : SB Nettoyage Sàrl

Le projet de restauration

Précisons tout d'abord la définition du terme générique « restauration ». Pour un monument, il désigne l'ensemble des actions constructives entreprises en plus de sa conservation et ayant pour but sa mise en valeur et son adaptation aux usages actuels. La conservation est l'ensemble des mesures prises pour assurer la sauvegarde de son identité.

Un projet de restauration doit par conséquent s'appuyer sur une analyse préalable, qui permet d'acquérir la connaissance nécessaire du monument, de son histoire, de sa matérialité, mais aussi d'analyser son état général et les dégradations constatées.

Dans le cas du temple Saint-Théodule, l'une des difficultés du projet était de trouver un équilibre entre le cahier des charges découlant de l'étude diagnostique et le cadre financier fixé par le maître d'ouvrage. Un arbitrage a été effectué entre les différents besoins du monument et le respect d'un budget plafonné.

La cohérence architecturale

Mais l'enjeu majeur du projet de restauration était de donner une nouvelle cohérence architecturale, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du monument. La situation héritée du chantier de 1961 était ambiguë, notamment au niveau de l'image extérieure. Le décrépiage partiel des façades nord-est et de celles du clocher correspondait à une tentative romantique de présenter un état ruiné du bâtiment. Les autres façades étant complètement enduites, le temple présentait ainsi une variété de maçonneries, dans un but didactique. Le grand chantier de

la fin du XVIII^e siècle avait tenté tout le contraire : par la démolition des remparts adjacents au temple et par un enduisage complet des maçonneries, c'est l'unité et l'expression d'un monument isolé qui étaient recherchées.

Le projet de restauration s'est donc attaché à retrouver cette cohérence du XVIII^e siècle, par des moyens modestes. L'état de conservation des crépis était globalement bon pour les façades enduites, mais localement dégradé par des remontées capillaires ou des fissures. C'est donc une réfection partielle des enduits qui a été prévue, en cherchant l'unité d'ensemble par un nouveau badigeon de chaux, s'inspirant des vestiges retrouvés sur des témoins d'ancien crépi du XVIII^e siècle. Pour la flèche du clocher en tuf, les interventions de 1961 ont été particulièrement inadaptées. Les joints entre pierres furent, en effet, refaits avec un mortier de résine, un matériau d'une dureté absolue qui adhère au tuf de manière définitive,



tout en laissant passer l'eau. Le projet a donc dû tenir compte de cet état de fait, en proposant un enduisage à pierre vue du tuf, plus couvrant mais plus proche de l'aspect d'origine. Quant aux toitures, le projet prévoyait une série d'interventions de réparation sur les charpentes, une isolation thermique du sol des combles, et un renouvellement des couvertures en tuiles à dominante jaune selon le cadastre des tuiles en vigueur.

C'est le même esprit de cohérence qui a été appliqué au projet intérieur, avec notamment un travail d'unification du traitement des menuiseries de différentes époques et un adoucissement des surfaces de crépi synthétique des parois. Le projet de restauration a bien sûr pris en compte le rafraîchissement des peintures, en recherchant un nouvel équilibre pour l'architecture par l'ajout de décors d'encadrement pour les grandes baies. ■

■ Le chantier

Compte tenu du but poursuivi par le maître d'ouvrage, soit l'inauguration du temple rénové en automne 2017, dans le cadre des festivités du 500^e anniversaire de la Réforme, le temps disponible pour les travaux était très réduit. Le chantier a débuté à fin février 2017, dès le crédit disponible, et s'est terminé fin octobre 2017.

Travaux extérieurs

Le caractère urbain du temple a imposé une enceinte de chantier sur tout son pourtour. Après avoir protégé les pavages récents, un important échafaudage a été monté, intégrant notamment l'échafaudage du clocher, qui culmine à 34 m du sol.

La morphologie des toitures a imposé un délicat phasage des travaux. Les travaux de charpente ont concerné toutes les toitures. La charpente de la nef nécessi-

tait des renforcements dans le sens longitudinal, pour contrer le fléchissement entre les colonnes des galeries intérieures. Le sol des combles a ensuite été isolé thermiquement avec de la laine de bois. Les charpentes de toitures ont été contrôlées et localement renforcées ; les pièces pourries ont été remplacées à l'identique. Les rives de toitures ont été rénovées, avec un retour à des virevents à crémaillère. Les berceaux d'avant-toit ont pu être conservés.

Les couvertures ont été entièrement remplacées, en utilisant de la tuile plate à l'ancienne de dominante jaune, associée à des ferblanteries en zinc. Les épis faîtiers de la nef ont été renouvelés à l'identique. Le coq de la flèche a été restauré et redoré à la feuille.

Sur les façades, des piquages localisés des crépis ont été entrepris. Tous les nouveaux crépis ont été réalisés à la chaux, en deux à trois mains projetées et tirées à la truelle. Pour les zones de crépi conservées, les réparations ont été



faites de manière couvrante, à l'identique. Les zones qui avaient été volontairement décrépies en 1961 ont reçu une couche de finition à pierre vue. Les façades ont ensuite été unifiées par l'application d'un badigeon de chaux blanc cassé, appliqué en trois couches à la brosse. Les cadres de fenêtres ont été laissés nature, traités « en épargne » pour les cadres affleurés. Un décor de socle a été ajouté pour assoir les façades et faciliter l'entretien.

Travaux intérieurs

A l'intérieur du temple, une réparation localisée des enduits dégradés a été effectuée. Les parois de la nef ont été lissées avec un enduit minéral. Les plâtres des plafonds ont été toilés, puis des peintures minérales blanche et blanc cassé ont été apposées sur toutes les surfaces de parois et de plafond. Les boiseries et corniches des galeries ont été repeintes dans un ton gris-vert molasse et des faux encadrements ont été réalisés autour des ébrasements des grandes baies de la nef.

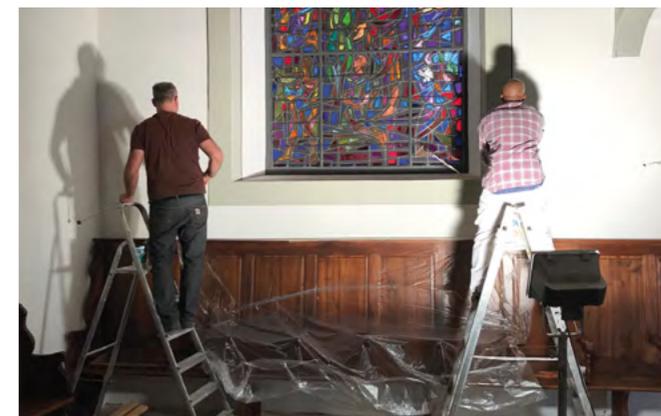
Les sols ont été conservés. Le marbre de la nef a fait l'objet de réparations ponctuelles et d'un polissage général, tandis que le parquet des galeries a été poncé et vitrifié.

Le mobilier a été conservé. Les stalles sont du XVIII^e siècle tandis que les bancs, sas d'entrée et escaliers datent de 1961. Ces menuiseries, en bois clair, présentaient un vernis teinté jaune très défraîchi. Une opération de gommage a permis de les supprimer. Les bois ont ensuite été teintés avec une huile non filmogène, puis vernis. Une unité de tons entre toutes les menuiseries du temple a ainsi été obtenue.

Les escaliers d'accès aux galeries, construits en 1961, devaient être mis aux normes de sécurité. Les garde-corps ont été remplacés par des claustras d'aspect

contemporain en bois, évoquant l'ancien dispositif d'accès du début du XX^e siècle qui fonctionnait en coulisses depuis le sas d'entrée.

Les vitraux des 1961 ont été restaurés. Les travaux ont consisté à remplacer les verres cassés, compléter les masticages extérieurs puis nettoyer les deux faces des vitraux. Les protections mécaniques extérieures, très partielles, ont été supprimées et les serrureries repeintes.



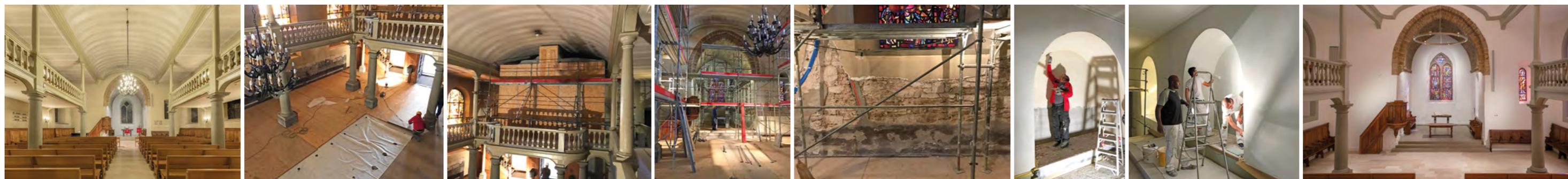
Installations techniques

Les installations techniques ont en grande partie été remplacées. Pour les installations en courant fort, les renouvellements concernent le tableau principal, la majorité des lignes, les chauffages sous les bancs et la lustrerie. Pour cette dernière, le choix s'est porté sur des éclairages LED d'aspect contemporain. En courant faible, la sonorisation a été changée et intègre désormais une boucle auditive pour malentendants. Enfin, la technique du clocher a été rénovée, de la révision de l'ancienne l'horloge mécanique à la motorisation des cloches. ■

Extrats choisis

Série de clichés « avant-après » qui illustrent certaines des interventions intérieures et extérieures du projet de rénovation 2017.





	01/17	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01/18
TRAVAUX INTÉRIEURS			Fin février à fin mars Préparation (documentation, démontages, échafaudages)		Début avril à mi-août Plâtrerie et peinture (plafonds, parois, bois)			Fin-août à mi-septembre Sols (ponçage et vernie des parquets ; réparation des dalles)					
			Mi-mars à début avril Maçonneries (protection, percements, carottages)					Fin juillet à mi-août Vitraux (contrôle, nettoyage)		Début octobre Mise en service (nettoyage)			
			Fin février à mi-octobre Menuiserie (bancs, portes, fenêtres)										
			Début mars à mi-octobre Installations électriques (chauffage, lustreries, tableaux électriques)										
						Début mars 2017 à début janvier 2018 Orgue (démontage, relevage partiel)							



CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

La rénovation du temple Saint-Théodule est un projet qui démontre avec force et succès que le patrimoine bâti peut être mis en valeur dans une perspective de développement durable. Différents enjeux, des mesures différenciées et, au final, un objet patrimonial mis en valeur mais pas seulement. Grâce à cette rénovation 2017, le confort et la flexibilité d'usage du bâtiment sont nettement améliorés et la facture énergétique sensiblement allégée.

En premier lieu, la Municipalité souhaite remercier le Conseil communal pour la confiance accordée lors de l'octroi des différents crédits demandés, sans lesquels rien n'eut été possible.

La ville de La Tour-de-Peilz et ses autorités adressent un grand merci à M. Antoine Graf ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs du bureau d'architecture Graf & Rouault Sàrl pour leur travail d'excellente qualité et la conduite architecturale de ce beau projet. Elle salue l'ensemble des mandataires techniques, spécialistes et entreprises qui ont œuvré à la réussite de cette belle restauration du temple Saint-Théodule.

Une reconnaissance particulière va à Mme Taraneh Aminian, conseillère municipale, qui a initié cette rénovation et participé aux premières études, à M. Olivier Martin, conseiller municipal, qui a suivi l'ensemble de la réalisation, aux collaboratrices et collaborateurs du Service domaines & bâtiments et son chef de service, M. Yves Roulet, en tant que représentant du maître d'ouvrage et responsable de la conduite des études et travaux.

La Municipalité et l'ensemble des partenaires du projet tiennent à relever l'excellente collaboration avec la section Monuments et sites du Service Immeuble, Patrimoine et Logistique de l'Etat de Vaud, en particulier, avec M. Nicolas Meier dont les conseils ont été précieux. De vifs remerciements sont adressés à M. Pascal Broulis, conseiller d'Etat, pour l'allocation d'une contribution fédérale substantielle découlant de la convention programme entre le Canton de Vaud et la Confédération, basée sur la Loi fédérale de la protection de la nature et du paysage.

Enfin, un grand merci à la paroisse de La Tour-de-Peilz qui a participé activement à la définition des besoins dans un dialogue ouvert et constructif et qui a bien voulu laisser libre son lieu de culte et de recueillement durant la période des travaux.

Sources bibliographiques

- Préavis municipaux n°7/2016 (11.05.2016) et n°27/2016 (14.12.2016), en lien dans la rubrique « officiel > autorités » du site internet de la Ville de La Tour-de-Peilz, www.la-tour.de.peilz.ch.
- L'église de La Tour-de-Peilz. Plaquette éditée à l'occasion de la restauration de l'église en 1961, Ville de La Tour-de-Peilz.
- La Tour-de-Peilz : inauguration des nouvelles orgues. Plaquette éditée à l'occasion de l'inauguration des nouvelles orgues, 1991, Ville de La Tour-de-Peilz.
- « La Tour-de-Peilz 1850-1914 : Urbanisme, architecture privée et histoires de familles », Perreten Delphine. Histoire du tourisme en pays vaudois, Revue historique vaudoise, n°114/2006.
- L'église de La-Tour-de-Peilz, Roland Isabelle. Guide des monuments suisses, Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS), Berne, 1992.
- « La Tour-de-Peilz », Salvi Elisabeth. Dictionnaire Historique de la Suisse, www.hls-dhs-dss.ch.
- « La Tour-de-Peilz », in Conteur vaudois : journal de la Suisse romande, volume 41, 3 janvier 1903.
- « L'évêque vigneron », Calendrier historique du Valais, in Valais Libre. www.vslibre.wordpress.com
- « Saint Théodule évêque de Suisse », in Nominis, www.nominis.cef.fr

Impressum

Edition

Ville de La-Tour-de-Peilz
Service domaines & bâtiments

Rédaction

Comment-dire.ch

Contributeurs : Alain Grangier,
Yves Roulet, Antoine Graf, Camille Rol

Graphisme

Christophe Karlen

Crédits photographiques

Crisis Visual
Antoine Graf

© Ville de La Tour-de-Peilz, 2017



Ville de La Tour-de-Peilz

Maison de commune // Grand-Rue 46 // 1814 La Tour-de-Peilz

www.la-tour-de-peilz.ch